

par deux écluses semblables (28 m), le canal redescend sur Panama.

ANTILLES. — Les Européens, qui ont remplacé la population primitive des Caraïbes, importèrent des Nègres d'Afrique pour cultiver les plantations tropicales. C'était un abus, incontestablement ; néanmoins, il faut reconnaître que sans ces derniers les magnifiques îles antilliennes eussent été délaissées probablement pour longtemps. Affranchis depuis plus ou moins d'années, les Nègres augmentent en nombre, tandis que les Blancs diminuent partout, sauf à Cuba et à Porto-Rico. Par exemple, la Martinique comptait, en 1767, 12 500 Blancs et 52 000 Nègres ; en 1906, 5 000 Blancs seulement et 145 000 gens de couleur, noirs ou mulâtres. Les Blancs, impuissants à s'établir dans les régions tropicales, et décimés par la fièvre jaune, qui est la maladie propre aux Antilles, ont implanté la religion catholique et leur langue, notamment l'espagnol et le français.

La grande île *Cuba* est assez tranquille ; mais la guerre civile règne à *Haïti* depuis deux ans. La présidence était tenue par le mulâtre Nord-Alexis, un gaillard qui sut longtemps se débarrasser de ses adversaires. Toutefois, le général en chef Lecomte, envoyé contre les révoltés, s'étant laissé capturer et fusiller par eux, la révolution éclata dans la capitale, Port-au-Prince, et Nord-Alexis n'eut que le temps de se réfugier sur un vaisseau de guerre français. Le général Simon lui succède.

MARTINIQUE. — La MARTINIQUE voit se reconstituer la ville de *Saint-Pierre*, qui fut entièrement détruite par l'éruption volcanique du mont Pelée en 1902. Comme les populations voisines du Vésuve, les sinistrés survivants, se familiarisant avec le panache enfumé toujours menaçant, ont rebâti leurs demeures le long des rues déblayées.

BRESIL. — L'ancien président de la Confédération, venu à Rome pour rendre hommage à Pie X, s'est distingué par ses actes administratifs : la transformation de Rio-de-Janeiro, devenue l'une des plus belles villes du monde ; la paix maintenue dans le pays, l'accession de celui-ci dans le congrès panaméricain, l'arbitrage confié au Saint-Siège dans plusieurs conflits de frontières avec les pays voisins ; l'appui du gouvernement dans les questions religieuses, dans le développement